Image not found or type unknown

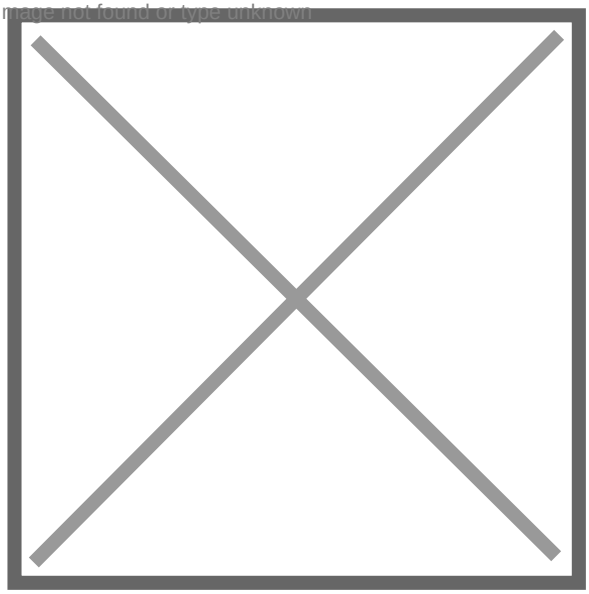

# Ouverture d'un compte internet au nom de ma fille de 2 ans

Par **sebsal**, le **01/09/2008** à **18:04**

bonjour

je vous ecrit parce que je me suis rendu compte que mon ex concubine avais ouvert un compte internet au nom de ma fille qui n'est agée de deux (08 mars 2006) suite a ca je me suis deplacer chez orange pour verifier l'information il s'est avéré qu'il y avait bien un compte au nom de ma fille seule difference mon ex avait juste rajouter un "e" a la fin du prenom de ma fille l'adresse etait bonne j'ai donc demander a orange de me fournir une copie de ce dossier mais ils ont refusés donc je me suis deplacer au commisseriat leur expliquer la situation et ils m'ont repondu qu'ils ne pouvaient rien faire faute de preuve donc je voudrais savoir comment faire pour y remedier merci de vos reponses

Par **Tisuisse**, le **02/09/2008** à **07:57**

Adrressez une requête auprès du juge des enfants.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés